

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 MAI 2021</p>

Le onze mai deux mille vingt et un, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Fabienne DEVEZE, Maire. Afin de préserver le caractère public, la réunion était accessible via skype.

Etaient présents : Fabienne DEVEZE, Sylvie JOUBIN, Julien LORENZO, Thierry HEDAN, Jean Claude DEROUET, Bernard PERRODOUX, Philippe MAILLARD, Sylvie CANDONI, Amanda PIKE, Nathalie DURVAL, Marie Christine MAUDUIT, Eugénie FARAGO, Lionel BERGERON, Bruno LEDUC, Carine LERNOULD, Frédéric GOUNEAU

Ont donné procuration : Stéphanie DUPUIS à Thierry HEDAN, Marie Christine APCHIN à Julien LORENZO, Gisèle ANJORAN à Frédéric GOUNEAU, Stéphanie MARTIN à Sylvie JOUBIN

Absents excusés : Jérôme MATHA, Samy WOLFF

Secrétaire de Séance : Bruno LEDUC, candidat est élu secrétaire à l'unanimité

APPROBATION DU COMPTE RENDU SEANCE PRECEDENTE :

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité

INFORMATION DECISIONS

08/2021 ATTRIBUTION MARCHE TRAVAUX –LOT1 –RENOVATION DES COUVERTURES-ISOLATION DES COMBLES PAR L'EXTERIEUR

Un marché à procédure adaptée est passé avec la société PICARDIE TOITURE – 666 avenue du Tremblay 60100 Creil pour le lot 1 charpente, couverture et isolation concernant la rénovation et l'isolation du château de Morainvilliers. Le marché comprend l'offre de base pour un montant de 147 486.85 €HT et la prestation supplémentaire concernant l'annexe pour un montant de 52 536.40 €HT.

09/2021 ACCEPTATION DE DON DE VEHICULE PAR LE DEPARTEMENT DES YVELINES

Madame le Maire accepte le don de véhicule proposé par le Département des Yvelines. Il s'agit d'un véhicule de tourisme- modèle RENAULT CLIO, motorisé essence et GPL.

10/2021 AVENANT MARCHE TRAVAUX – LOT 1 CREATION JARDIN AUX LIBELLULES

Un avenant avec la société TPE 78 – 11 rue Gustave Eiffel BP 21340 – 45003 ORLEANS cedex 1 – pour prolonger le délai d'exécution jusqu'au 31 mars 2021.

11/2021 AVENANT MARCHE TRAVAUX – LOT 2 CREATION JARDIN AUX LIBELLULES

Un avenant avec la société TPE 78 – 11 rue Gustave Eiffel BP 21340 – 45003 ORLEANS cedex 1 – pour prolonger le délai d'exécution jusqu'au 31 mars 2021.

ACHAT PARCELLE AA16

Madame le Maire rappelle l'historique des deux parcelles en état d'abandon appartenant aux consorts DESHAYES/HAUSSER, situées, l'une au 104 Grande rue (AA 20), d'une

contenance de 395 m² et l'autre au 10 rue de la Bardaury (AA16) d'une contenance de 160 m².

Les héritiers de ces propriétés ont été retrouvés par l'étude généalogique des Pyramides qui a mis en vente ces parcelles.

La commune se porte acquéreur de la parcelle AA 16 pour la somme de 3 000 € afin de procéder à la réalisation d'un parking, la rue de la Bardaury étant très limitée en stationnement.

Le Conseil Municipal, l'unanimité

AUTORISE Mme le Maire à acquérir cette parcelle et à signer tous documents s'y rapportant.

En cas d'impossibilité de déplacement chez le notaire, Mme le Maire donne délégation à l'adjoint délégué.

Dit que les crédits sont inscrits au budget de la commune.

MISE A JOUR TABLEAU DES EMPLOIS

Le Maire rappelle au Conseil Municipal,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal,

Considérant les avancements de grade prévus en 2021,

Considérant le changement de statut relatif à un agent administratif,

Considérant le remplacement d'un agent administratif,

Considérant les Lignes Directrices de Gestion,

Madame le Maire propose au Conseil Municipal les modifications suivantes au tableau des emplois

Nombre de Poste	Suppressions	Fonction	Date de création	Date de suppression
1	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	Agent administratif	01/06/2020	30/06/2021

Nombre de Poste	Créations	Fonctions	Date de création
1	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	Agent administratif	01/06/2021
1	Rédacteur	Agent administratif	01/06/2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

APPROUVE les suppressions et créations de poste telles que définies ci-dessus

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges correspondant à cette actualisation du tableau des emplois seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Pas d'autres points à l'ordre du jour, séance levée à 21h05

Fait à Morainvilliers, le 12 mai 2021
Le Maire
Fabienne DEVEZE